

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75008

Objet

BUDGET DE L'EXERCICE
1974 :

Décision modificative
de crédits

DATE DE CONVOCATION

14 février 1975

DATE D'AFFICHAGE

14 février 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 21

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le vingt et un février à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur Jean de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD STIPAL, BUCHET, DIFOUR,
BUJARD, Melle FOUCHÉ, MM. COLLE, BARDE, NAULIN, DOIREAU, DELAIR,
LACHAUD, BROTEAU, BOUCHET, Mme FAVIERE, Dr. DOMECCQ, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. LARGETEAU par M. TETARD
M. MONTRON par M. BUCHET
Maître TAP par M. COLLE

Absents : MM. M. RIVIERE, M. BERLAND, M. BOUTET, M. BARRIERE,
M. PAPEAU

M. DELAIR

a été élu Secrétaire.

Avant la clôture de l'exercice 1974, il convient d'apporter
aux inscriptions budgétaires, les additions ou modifications
correspondant à des services faits ou des dépenses engagées
depuis le vote du Budget Supplémentaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

SOUS-PRÉFECTURE ROCHEFORT
ARRIVÉE

- 1. AVR. 1975

DELIBERATION EXECUTOIRE
Art. 46 du C. A. M.

VU les différentes délibérations portant engagement de
dépenses,

DECIDE :

- d'approuver les modifications suivantes apportées aux
inscriptions budgétaires de l'exercice 1974

.....

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 92 401,82	+ 92 401,82
901 - Voirie	+ 50 050,00	+ 50,00
903 - Equipement scolaire et culturel	+ 27 700,00	-
905 - Transports et communications	+ 25 540,00	+ 25 540,00
912 - Programme pour les autres communes	+ 16 811,82	+ 16 811,82
914 - Programme pour les autres tiers	+ 4 120,00	-
922 - Opérations immobilières et mobilières hors programme	-	-
925 - Mouvements financiers	- 31 820,00	- 515,33
927 - Financement complémentaire de la section d'investissement	-	+ 50 515,33
SECTION DE FONCTIONNEMENT	+ 276 959,43	+ 276 959,43
930 - Service financier	+ 35 404,07	+ 35 404,07
931 - Personnel permanent	+ 86 002,15	+ 86 002,15
932 - Ensembles immobiliers et mobiliers	- 26 033,44	- 26 033,44
934 - Administration générale	+ 158 607,48	+ 158 607,48
936 - Voirie communale	- 16 264,42	-
937 - Réseaux communaux	- 3 572,83	-
940 - Relations publiques	- 34 938,27	-
941 - Justice	- 3 454,17	-
942 - Sécurité et police	+ 74 236,81	-
943 - Enseignement	+ 303 773,96	-
944 - Oeuvres sociales scolaires	- 5 519,41	-
945 - Sports et Beaux Arts	- 107 242,20	-
951 - Services sociaux sans comptabilité DISTINCTE	+ 15 037,46	-
955 - Aide Sociale	- 28 034,52	-
961 - Interventions économiques générales	- 31 043,01	-
964 - Interventions socio-économiques	- 8 141,48	-
965 - Domaine productif de revenus	- 139 272,25	-
967 - Services à caractère industriel et commercial (sans comptabilité distincte)	- 23 861,50	- 68 295,83
970 - Charges et produits non affectés	+ 31 275,00	-
971 - Service fiscal - impôts obligatoires à taux fixe	-	+ 91 275,00
TOTAL DU BUDGET PRINCIPAL	+ 369 361,25	+ 369 361,25
BUDGET ANNEXE CAREL - SECTION D'INVESTISSEMENT	+ 36 000,00	+ 36 000,00

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

Guy TETARD